

Les études latines au Brésil

EDUARDO TUFFANI*

Universidade Federal Fluminense — Niterói — RJ — Brésil

Abstract: This article looks into the importance of the teaching of Latin during the colonial period in Brazil, focusing mainly on the role played by the Society of Jesus. We have analysed the long process of reorganization of secondary education and the foundation of higher education. A survey of the last years of secondary education of literary tradition up to the foundation of the first degrees in Letters and Philosophy is provided. We have attempted an assessment of the Latin studies from 1940 to 1970, a period corresponding to their heyday in Brazil, by referring to the 1942 Capanema Law and the old Law of National Education. We have concluded by outlining the activities up to 1996, taking into account the new context emerging with the new Law of Education.

Keywords: Latin; Brazil; teaching; history of education.

Bien que le propos de ce travail ne soit pas de retracer l'histoire des études latines au Brésil¹, il semble utile d'en faire un bref rapport, en reculant jusqu'au XVI^e siècle. En effet, on ne doit pas traiter l'étude du latin au Brésil de la même façon dont on traite celle du Droit et celle de la Médecine, cours supérieurs implantés parmi nous dans les premières décennies du XIX^e siècle, vu que le latin était enseigné dans les écoles secondaires depuis le premier siècle de la Colonie. L'instruction au Brésil des premiers siècles se confondait avec la présence de la Compagnie de Jésus, étant donné que de 1549 à 1759 l'enseignement colonial était pratiquement à charge de l'Ordre. Contrairement aux franciscains, aux carmélites et aux bénédictins, tous plus reclus et ascétiques, les jésuites faisaient de l'éducation un instrument de leur cause, ce qui servait en partie à l'expansion portugaise². Une fois établis au pays, les prêtres de la

* Artigo recebido em Maio de 2006 e aprovado em Dezembro de 2006.

¹ Ce panorama historique est inclus dans la version définitive de mon *Repertório brasileiro de língua e literatura latina* (Cotia 2006).

² Fernando de Azevedo, *A cultura brasileira*, 5. éd. rev. augm. (São Paulo 1971) 511. Les franciscains, les carmélites et les bénédictins ont maintenu des écoles, des élémentaires à celles de Théologie, mais de façon irrégulière et peu expressive.

Compagnie ont fondé les écoles d’alphabétisation, écoles élémentaires, et les collèges, écoles moyennes, dans lesquels se distinguait l’étude du latin. Au moment de l’expulsion de l’Ordre en 1759 par le Marquis de Pombal, il y avait à la Colonie dix-sept collèges entretenus par les jésuites, dont cinq étaient des grands séminaires de formation religieuse. Les collèges les plus importants étaient celui de Toussaint à Bahia et celui de Saint Sébastien à Rio de Janeiro³, tous les deux comprenant les cours de Philosophie et de Théologie. Dans le Collège, il y avait le cours de Lettres Humaines ou Humanités, duquel on avait initialement exclu le grec en faveur du tupi ancien, dans une adaptation de la *Ratio studiorum* de Claude Acquaviva⁴. Le cours de Philosophie et Sciences, nommé “Collège des Arts”, était intermédiaire, durait trois ans et c’était en effet un cours de Philosophie. Au niveau supérieur, le cours de Théologie et Sciences Sacrées, réalisé en quatre ans, était destiné à la formation sacerdotale.

La Métropole n’a pas voulu fonder au Brésil des cours supérieurs en des spécialités comme le Droit et la Médecine, ce qui obligeait les intéressés à s’adresser à l’Université de Coimbra pour leur formation. Le cours de Philosophie et Sciences de la Colonie n’a pas obtenu la reconnaissance de la part de Portugal, ce qui a découragé sa fréquentation au Brésil et concentré l’enseignement sur le cours de Lettres Humaines. Ainsi, le Collège des Arts colonial a fini par servir de cours préparatoire pour celui de formation religieuse. A partir du XVIII^e siècle, les séminaires diocésains ont été fondés, les deux premiers en 1739 à Rio de Janeiro, les séminaires de Saint Joseph et de Saint Pierre, ce dernier consacré après à Saint Joachim et fondé une deuxième fois en 1837

³ Le Collège installé en 1567 à Rio de Janeiro avait été fondé en 1549 à São Vicente, transféré en 1554 à Piratininga (Colégio de São Paulo), retournant à São Vicente en 1561 où il s’est maintenu jusqu’à son transfert définitif (idem, *ibidem* 511-512). Conformément aux études postérieures, les écoles secondaires ont été créées à partir de la moitié des années soixante ; avant cela, les écoles d’alphabétisation prédominaient : M. Ap. Custódio-M.L. Hilsdorf, “O colégio dos jesuítas de São Paulo – que não era colégio nem se chamava São Paulo”: *Revista do Instituto de Estudos Brasileiros*, São Paulo, Universidade de São Paulo 39 (1995) 178-179.

⁴ F. de Azevedo, *op. cit.* 528.

comme Colégio Pedro II. Avec l'expulsion de la Compagnie de Jésus, l'enseignement au Brésil s'est pratiquement désorganisé, étant réduit aux séminaires diocésains et aux "écoles de fortification", fondés à partir de la fin du XVII^e siècle⁵. C'est seulement en 1772 que l'enseignement au Brésil a commencé à se réorganiser avec les chaires royales au niveau secondaire, parmi lesquelles ont été établies celles de latin et de grec. Dans la lenteur de la réforme de l'enseignement au Brésil, la fiscalisation des écoles n'est devenue régulière qu'à partir de 1799. Il faut remarquer que dans cette période de rétablissement de l'instruction au Brésil, l'enseignement religieux était plus efficace que l'officiel⁶. En 1776, les franciscains ont fondé un cours supérieur de Théologie à Rio de Janeiro, remplissant le vide laissé par la suppression des cours de la Compagnie. Il vaut la peine citer le Séminaire d'Olinda, fondé en 1798, qui s'est distingué comme modèle de rénovation de l'enseignement secondaire⁷.

L'éducation au Brésil n'a changé de cadre de façon significative qu'avec le déplacement de la cour de Portugal à Rio de Janeiro. En 1808, Dom João VI a fondé l'Imprimerie Royale, d'où vient la presse officielle brésilienne⁸. La Bibliothèque Nationale, à son tour, a eu son origine dans la première bibliothèque, créée en 1810, dont la collection provenait de la Bibliothèque Royale d'Ajuda. En 1808, l'année de l'arrivée de la cour, les écoles de chirurgie ont été implantées à Bahia et à Rio de Janeiro, ce qui révèle la situation dans laquelle le Brésil se trouvait jusqu'alors. Les cours de Génie ont été organisés en 1810, tandis que ceux d'Arts

⁵ Les Cours de Fortification ont été institués en 1699 à Bahia et à Rio de Janeiro et en 1739 à Pernambuco. En 1792, l'école de Rio de Janeiro est devenue l'Académie Royale d'Artillerie, Fortification et Dessin, et Dom João VI, en 1810, l'a organisée comme Académie Royale Militaire, origine du Génie civil et militaire au Brésil.

⁶ F. de Azevedo, op. cit. 551-552.

⁷ Créé en 1798, mais implanté seulement en 1800. Je n'ai maintenu les dates de fondation que quand elles n'étaient pas trop éloignées de celles du réel établissement.

⁸ La presse avait été introduite en 1747 à Rio de Janeiro sous Gomes Freire de Andrade, futur Comte de Bobadela, mais cette initiative a été réprimée par la Métropole.

Plastiques et Architecture ont attendu jusqu'à 1826, date de l'établissement de l'Académie de Beaux-Arts, ce qui n'a eu lieu qu'en plein Empire, après successives fondations (1816, 1820, 1820 et 1826)⁹. Ce n'est qu'avec l'Indépendance du pays qu'en 1827 les cours de Droit ont été fondés à Olinda et à São Paulo. Après le "Primeiro Reinado", pendant le "Período Regencial", le Brésil a connu une nouvelle période de croissance intellectuelle. L'Acte Additionnel du 6 août 1834 a consolidé l'enseignement secondaire au Brésil, bien que de façon embryonnaire. En 1837, le Cabinet Royal Portugais de Lecture a été fondé à Rio de Janeiro et en 1838 les Archives Nationales et l'Institut Historique et Géographique Brésilien ont été créés. Selon l'Acte Additionnel, l'enseignement primaire et secondaire était à charge des assemblées provinciales, exception faite à la ville de Rio de Janeiro, directement subordonnée au gouvernement impérial, responsable lui aussi de l'instruction au niveau supérieur¹⁰. Datent de cette époque les écoles secondaires traditionnelles qui ont été chargées d'entretenir l'enseignement officiel dans les grands centres du pays. En 1837, avec le Séminaire de Saint Joachim réorganisé comme Colégio Pedro II, l'école-modèle de l'enseignement secondaire au Brésil s'est établie à Rio de Janeiro. Avec la réforme statutaire de 1841, la durée du cours passait de six à sept ans, le grec étant étudié pendant les quatre premières années tandis que l'étude du latin se faisait pendant toute la durée du cours¹¹. A la fin du cours, on conférait la grade de "bacharel" ès Lettres aux étudiants, ce qui devrait avoir lieu dans un cours supérieur de Lettres. Pourtant, même en ayant été suggéré, ce cours n'a jamais été établi pendant l'Empire.

Avec l'arrivée de la République, il s'est produit une réforme générale de l'éducation au Brésil. En ce qui concerne le secondaire, on a planifié un enseignement encyclopédique privilégiant les sciences exactes

⁹ Adolfo Morales de los Rios Filho, *Teoria e filosofia da arquitetura* t. 2 (Rio de Janeiro 1960) 374-375.

¹⁰ Apud F. de Azevedo, op. cit. 574.

¹¹ Idem, *ibidem* 578-579.

et physiques aux dépens de la formation classique et littéraire. Le Décret du 2 janvier 1891 a réduit le cours de sept à cinq ans, ce qui ne s'est pas appliqué au Colégio Pedro II, alors Ginásio Nacional, rompant ainsi l'unité du secondaire dans le pays¹². Par rapport à l'enseignement supérieur, il y a eu une diffusion des cours de Droit, de Médecine et de Génie à travers les unités fédératives, facilitée par l'autonomie des États. En plus des cours traditionnels, on a fondé aussi des cours d'autres spécialités, diversifiant le cadre de l'instruction au Brésil. Un État qui s'est distingué dans cette période d'expansion de l'université a été São Paulo, nouveau pôle économique du pays, où l'initiative privée a fondé les premières facultés de Philosophie. La première université nationale, celle de Manaus (Universidade de Manaus), a été créée en 1909, en rassemblant les trois facultés traditionnelles, une Faculté des Sciences et Lettres, celle-ci étant une école secondaire selon le modèle du Ginásio Nacional avec la grade de "bacharel" ès Sciences et Lettres¹³, et une Faculté Militaire en accord avec les écoles militaires supérieures, car l'École Universitaire Libre de Manaus, nom reçu lors de la fondation, a eu son origine dans l'École Libre d'Instruction Militaire de l'Amazonas. Ignorée en partie des annales de l'éducation, l'Université de Manaus a été en effet la première université brésilienne. L'Université de Rio de Janeiro a été organisée en 1920 et pour cela ont concouru quelques unes des facultés les plus anciennes, auxquelles se sont rattachées après d'autres facultés.

En 1908, les deux premières facultés de Philosophie ont été fondées, toutes les deux à São Paulo, sous orientation catholique¹⁴.

¹² Apud Ernesto Faria, *Introdução à didática do latim* (Rio de Janeiro 1959) 86-87.

¹³ Astrolabio Passos, "Relatorio geral da Universidade de Manáos apresentado á Congregação da mesma Universidade": *Archivos da Universidade de Manáos*, Manáos 4 n. 3 (juil./déc. 1914) 71.

¹⁴ Pour l'étude des premières facultés de Philosophie, sujet qui n'a pas encore été traité de manière satisfaisante, une bonne référence, bien que pas exhaustive, c'est Américo Jacobina Lacombe, *Introdução ao estudo da história do Brasil* (São Paulo 1974) 151-157. Le 12 juin 1913, à Fortaleza, a été fondée la Faculté des Lettres de Ceará, qui a eu une courte existence. Une recherche réalisée *in loco* n'a pas permis de localiser aucun document. Elle a eu peut-être une durée très courte, étant donné

La Faculté Ecclésiastique de São Paulo, annexe au Séminaire Provincial, a fonctionné pendant six ans avec la licence en Philosophie¹⁵ et a fermé ses portes en 1914. Dans la Faculté Libre de Philosophie et Lettres de São Paulo, on n’offrait aussi que le cours de Philosophie, qui proposait comme “Lettres” la littérature, surtout en langues modernes, et les Sciences Sociales et Historiques¹⁶. La Faculté Libre de Philosophie et Lettres était entretenue par le Monastère de Saint Benoît, étant associée dès 1911 à l’Université de Louvain. Dans les statuts de la Faculté, on prévoyait de futures sections spéciales en Lettres et en Histoire¹⁷, qui n’ont été instituées que dans les décennies suivantes. En raison de son ancienneté, la Faculté de Philosophie de São Paulo, ultérieurement de “Saint Benoît”, est celle qui contribue le plus à l’histoire de la fondation des études supérieures en Lettres au Brésil.

L’époque proche de la Première Guerre Mondiale a été décisive pour le renouvellement des études classiques au pays. L’imminence de la création des facultés de Philosophie, le nouveau modèle du cours secondaire et la plus grande circulation d’idées et des livres ont fait de ce

qu’elle ne figure pas dans les volumes de l’*Almanak Laemmert* relatifs aux années 1913 et 1914. Si l’on considère l’objectif du cours offert et les profils des fondateurs de la Faculté, il s’agissait probablement d’un cours supérieur de Sciences et Lettres, à l’exemple du cours de Lettres du Mackenzie College de São Paulo. En 1898, le Collège Protestant de São Paulo, lié à l’Eglise Presbytérienne du Brésil, a cédé sa place au Mackenzie College, associé à l’Université de l’Etat de New York. En plus du cours de licence ès Sciences (Génie civil), on offrait aussi un cours de licence ès Lettres, à vrai dire Sciences et Lettres car les Humanités composaient le *curriculum* avec les Sciences et les Mathématiques. Bien que l’annonce d’un tel cours soit maintenu dans l’*Almanak Laemmert* jusqu’aux années vingt, le registre de diplômés avait cessé en 1904 (Oswaldo Henrique Hack, *Mackenzie College e o ensino superior brasileiro. Uma proposta de universidade* (São Paulo 2002) 143, 144, 160 et 166).

¹⁵ Lauro Monteiro de Carvalho Silva-Maximiano de Carvalho e Silva (orgs.), *Monsenhor Maximiano da Silva Leite (1902 – 28 de outubro – 1952)*. Poliantéia comemorativa do 50º aniversário de sua ordenação sacerdotal (Mogi-Mirim 1952) 25.

¹⁶ “Estatutos da Faculdade Livre de Philosophia e Lettras de S. Paulo”: *Anuario da Faculdade Livre de Philosophia e Lettras de S. Paulo*, São Paulo 2 (1909) 19.

¹⁷ “Extracto dos estatutos da Faculdade Livre de Philosophia e Lettras de S. Paulo”: *Anuario da Faculdade Livre de Philosophia e Lettras de S. Paulo*, São Paulo 3 (1911) 13.

moment le début d'une période de transition dans les études latines au Brésil. Dans l'époque précédente, l'étude du latin se limitait au séminaire, au secondaire de tradition classique et littéraire et au cours juridique à la chaire de Droit Romain. La période a produit des intellectuels de qualité, de grands professeurs, traducteurs et romanistes, des hommes publics de la culture, comme Manuel Odorico Mendes, Francisco Sotero dos Reis, João Gualberto Ferreira dos Santos Reis, Antônio Coelho Rodrigues, Francisco Rodrigues dos Santos Saraiva, Antônio José de Sousa et César Zama, pour ne citer ici que les plus représentatifs. Tout au long de cette période, les centres qui se sont le plus distingués dans les études classiques et romanistiques ont été Recife, Rio de Janeiro, Salvador, São Luís et São Paulo. Au début du XX^e siècle, Vicente de Souza, professeur du Colégio Pedro II, a diffusé un travail sur la prononciation restituée du latin¹⁸, se montrant actualisé et anticipant la querelle sur la prononciation latine¹⁹, qui a marqué la période suivante des études latines au pays.

Le 12 octobre 1915, a été créée l'Académie des Hautes Etudes, liée à l'Institut Historique et Géographique Brésilien qui, parmi d'autres spécialités, comptait le cours de Philosophie et Lettres. Dans ce cours de Philosophie, dont la durée était de trois ans, on consacrait à la Philologie une place plus importante²⁰. Installée en 1916, l'Académie a été restructurée trois ans après comme Faculté de Philosophie et Lettres, en augmentant ainsi l'offre de cours. Parmi les sections du Cours Normal Supérieur, il y avait, entre autres, comprenant celles de Lettres, la section de langues classiques (latin et grec)²¹. Cependant, jusqu'à 1921, quand la Faculté a fermé ses portes, les cours de Lettres n'avaient pas démarré. Le vide

¹⁸ *Restituição da pronuncia latina*. Conforme os trabalhos de G. Edon, Fr. Bücheler, C. Juret, G. Freund, Fr. Bopp, Encyclopedie Moderne, etc. (Rio de Janeiro 1902).

¹⁹ Júlio Ribeiro, professeur de latin dans un cours lié à la Faculté de Droit de São Paulo, avait auparavant laissé une *Nova grammatica da lingua latina* (S. Paulo 1895), ouvrage posthume, inachevé, mais de rigueur scientifique, avec une nouvelle orientation pour la prononciation du latin.

²⁰ *Estatutos da Academia de Altos Estudos* (Rio de Janeiro 1917) 4-5.

²¹ *Regulamento da Faculdade de Philosophia e Letras. Antiga Academia de Altos Estudos* (Rio de Janeiro 1919) 3.

laissé par la fin d'un tel centre a été rempli en 1924 par la Faculté de Philosophie de Rio de Janeiro, qui a maintenu son cours de Philosophie en activité jusqu'à 1937 dans la ville qui était alors la capitale fédérale. En 1925, la Faculté de Philosophie de São Paulo a commencé à offrir aussi le cours de Philologie Classique (latin et grec)²², le premier cours de Lettres au Brésil. Le cours était triennal et son premier professeur a été Alexandre Correia, licencié par la même faculté et docteur en Philosophie par l'Université de Louvain. Ceux qui concluaient le cours de Philologie Classique ne recevaient pas le titre de licencié, mais une attestation de conclusion de cours²³, vu qu'il n'y avait pas de législation concernant les études supérieures en Lettres. La Loi Rocha Vaz de 1925 a confirmé les cinq années du secondaire, avec quatre années de latin, de la deuxième à la cinquième, tout en maintenant une sixième année pour les aspirants à la grade de licencié ès Sciences et Lettres²⁴. La concession du titre de support légal appartenait à l'école moyenne. En 1931, on a fondé la Faculté des Lettres et Philosophie de São Paulo, qui a fermé ses portes un an après. Bien qu'elle ait laissé peu de documentation, on peut affirmer qu'elle n'y a pas eu un rôle décisif parce qu'elle n'a pas eu le temps de consolider son activité.

Le Ministre de l'Éducation et de la Santé Publique Francisco Campos a réformé l'enseignement universitaire, en créant la Faculté d'Éducation, Sciences et Lettres par le Décret n° 19851 du 11 avril 1931. En ce qui concerne les facultés de Philosophie, celle-ci a été la première initiative officielle, appuyée sur un Statut des Universités Brésiliennes. Et pourtant, une fois réorganisée l'Université de Rio de Janeiro, cette Faculté n'a pas démarré. Le cours secondaire a aussi été réformé par le Décret n° 19890 du 18 avril 1931. Divisé en deux, mais prolongé pour sept ans, cinq du cours de base et deux du complémentaire par spécialités,

²² "Relatorio sobre o movimento da Faculdade de Philosophia e Letras, durante o anno lectivo de 1925": *Anuario Faculdade de Philosophia e Letras de São Paulo*, São Paulo 12 (1925) 17-20.

²³ "Regulamento interno da Faculdade de Filosofia e Letras de São Bento": *Revista da Faculdade de Filosofia e Letras de São Bento*, S. Paulo 4 (mars 1931) 100.

²⁴ Apud E. Faria, op. cit. 87.

où on offrait quatre années de latin, deux dans le cours de base et deux dans la section spéciale de Droit²⁵. En 1933, a été fondée à São Paulo la première faculté de Philosophie selon le Statut, l'Institut Supérieur de Pédagogie, Sciences et Lettres "Sedes Sapientiae", d'orientation catholique comme la Faculté de Philosophie de Saint Benoît. Armando de Sales Oliveira, au gouvernement de l'Etat de São Paulo, a fondé la première faculté officielle de Philosophie, la Faculté de Philosophie, Sciences et Lettres (FFCL) de l'Université de São Paulo (USP), instituée en 1934 avec la création de nouvelles facultés et la restructuration des unités traditionnelles. A l'exemple des cours précédents de Lettres et Philosophie, celui de Lettres Classiques et Portugais à l'USP avait une durée de trois ans²⁶, étant Michel Berveiller le premier professeur de latin et grec, vu que la FFCL a reçu une mission de professeurs étrangers. En 1935, on a fondé à Rio de Janeiro l'Ecole de Philosophie et Lettres, qui faisait partie de l'Université du Distrito Federal (UDF) récemment créée. Ayant aussi la collaboration d'étrangers dans le cours de latin et grec, l'UDF a eu Jacques Perret comme professeur de latin. Il a fait école et a eu une influence toute particulière sur Ernesto Faria.

La Faculté Nationale de Philosophie (FNF) a été fondée par le Décret n° 452 du 5 juillet 1937, quand l'Université de Rio de Janeiro est devenue l'Université du Brésil, mais la FNF n'a été installée que par le Décret-Loi n° 1063 du 20 janvier 1939, qui a mis fin à l'UDF, ayant déplacé ses cours à l'Université du Brésil. Le cours de Lettres Classiques (portugais, latin et grec) a été augmenté d'une quatrième année pour la formation pédagogique, ce qui distinguait le diplômé du licencié²⁷. L'année supplémentaire a aussi servi de spécialisation, rendant possible une quatrième année de langue et littérature latines²⁸. En 1940, le Conseil National d'Education a reconnu les cours de la Faculté de Philosophie de

²⁵ Idem, *ibidem* 87-88.

²⁶ *Anuario da Faculdade de Filosofia, Ciências e Letras*, São Paulo, Revista dos Tribunaes, Universidade de São Paulo (1934/1935) 289-292.

²⁷ *Anuário da Faculdade de Filosofia, Ciências e Letras*, São Paulo, Universidade de São Paulo n. 1 (1939/1949) 15-16.

²⁸ *Anuário da Faculdade de Filosofia, Ciências e Letras*, São Paulo, Universidade de São Paulo (1951) 257.

Saint Benoît²⁹, une fois réglés par le Décret n° 1190. Dans le cours de Lettres Classiques de Saint Benoît étaient alors professeurs de latin et de grec respectivement Polycarpo Amstalden et José Rodrigues dos Santos. A partir de là, on a créé d'autres cours supérieures de Lettres, abandonnant l'époque de la licence ès Sciences et Lettres.

Avec la consolidation de l'enseignement universitaire, les études latines au pays ont pris une autre dimension. On peut remarquer la profusion d'articles et de comptes rendus dans des revues culturelles, par exemple *A Ordem*, *Revista de Cultura* et *Vozes de Petrópolis*, toutes les trois d'inspiration catholique. Le nombre de traductions et de livres didactiques a augmenté sensiblement. Les noms d'Augusto Magne, Leopoldo Pereira et João Ravizza doivent être mentionnés ; le premier et le dernier ont aussi été auteurs des grammaires le plus élaborées de la période. Le cours secondaire a montré de la vitalité, en contribuant au débat avec les thèses présentées aux concours, parmi lesquelles les travaux de Hahnemann Guimarães et Nelson Roméro occupent une place importante. Dans l'enseignement supérieur, l'on trouvait Jacques Perret et Ernesto Faria à l'UDF et à l'Université du Brésil, et à l'USP, Rebêlo Gonçalves, entre autres, a donné une nouvelle orientation aux études classiques. Parmi les intellectuels de cette époque, doivent être mentionnés le romaniste Abelardo Saraiva da Cunha Lobo et l'humaniste Fernando de Azevedo, sociologue et pédagogue.

La Loi Capanema de 1942 est apparue par coïncidence juste au nouveau moment des études latines au Brésil. Une période prospère qui, en même temps, présentait sa contrepartie. La Loi Capanema a augmenté la durée de l'enseignement du latin au secondaire, quatre années au "Ginásio", trois au "Clássico" du "Colegial"³⁰. Comme il n'y avait pas de cadre de professeurs capables, la demande a été répondue de façon

²⁹ "O reconhecimento dos cursos de filosofia, ciências sociais, letras clássicas e pedagogia": *Revista da Faculdade de Filosofia, Ciências e Letras de São Bento*, São Paulo 1 (nov. 1940) v-vii.

³⁰ Apud Vandick L. da Nóbrega, "A cultura clássica no Brasil": *Romanitas. Revista de Cultura Romana, Língua, Instituições e Direito*, Rio de Janeiro 5 (1962) 457.

improvisée³¹: un acte ministériel permettant que les licenciés ès Lettres Romanes et Anglo-Germaniques donnent aussi des classes de latin³², ce qui a rendu l'enseignement inégal et pas satisfaisant. Un latiniste de renom, Vandick L. da Nóbrega, a reconnu l'effet négatif de la Loi Capanema³³. Dans l'exécution de la Loi de Directives et Bases de l'Education Nationale, en 1962, une fois le latin devenu facultatif dans le secondaire, il était évident que son enseignement se maintenait par force de loi, et depuis lors il s'est dirigé vers l'extinction quasi totale. La triple licence en portugais, latin et grec n'a pas survécu à cette décennie, après quoi le latin à l'université s'est limité aux matières obligatoires des cours de Lettres et à la licence option langue et littérature latines. La vitalité des études latines dans la période qui va *grosso modo* de 1940 à 1970 ne doit pas être attribuée à la Loi Capanema, ce qui concerne le plus grand volume de livres didactiques, mais au résultat de la maturité atteinte au long des premières décennies du XX^e siècle.

A l'occasion de la Loi de Directives et Bases, il y avait trois grandes associations d'études classiques au pays, dont chacune avait une revue ou collection spécialisée : *Boletim de Estudos Clássicos* de l'Association d'Etudes Classiques du Brésil, *Graeca & Latina* de l'Union Nationale de Culture Gréco-Latine et *Romanitas* de la Société Brésilienne de Romanistes. Avec l'expansion des facultés de Philosophie, on a créé des revues qui ont ouvert la voie à la publication d'articles et comptes rendus élaborés par les professeurs de Lettres Classiques. Les thèses présentées aux concours et celles de la carrière universitaire restaient le moyen d'ascension et de formation professionnelle. Par rapport au niveau universitaire, les travaux publiés montrent un avancement continu. La querelle de la prononciation a dominé une grande partie de cette période et a été traitée de façon passionnée et intransigeante, ce qui a épuisé les parties y concernées et nui les études latines. Parmi les défenseurs de la prononciation restituée, se sont distingués J. Mattoso Câmara Jr., Ernesto Faria et Serafim da Silva Neto. La prononciation

³¹ Idem, *ibidem* 461.

³² E. Faria, *op. cit.* 288.

³³ *Op. cit.*, *loc. cit.*

traditionnelle a été soutenue surtout par Cândido Jucá Filho, J.F. Marques Leite et Nelson Roméro. Parmi les auteurs de livres didactiques, il faut citer Júlio Comba et Napoleão Mendes de Almeida pour le large usage que l'on a fait de leurs manuels. Quant à la traduction de textes latins, parmi les diverses contributions, on cite celles de Arduíno Bolívar, Jaime Bruna, João Evangelista Enout, Maximiano Augusto Gonçalves, Agostinho da Silva et Tassilo Orpheu Spalding. Pour citer les latinistes qui ont eu de la projection à cause de leurs travaux ou de la formation de personnel, on mentionne encore Paulo Evaristo Arns, Evanildo Bechara, Laurindo Dias Bicalho, Cláudio Brandão, Junito de Souza Brandão, Otávio T. de Brito, Heinrich A.W. Bunse, Antônio Pinto de Carvalho, Aida Costa, Ismael de Lima Coutinho, Sílvio Elia, José Lourenço de Lima, Augusto Magne, Theodoro Henrique Maurer Junior, Salvatore D'Onofrio, Alfredo Xavier Pedroza, R.C. Romanelli, Abílio de Jesus dos Santos, Olmar Guterres da Silveira, Maria Evangelina Soeiro, Armando Tonioli, Dante Tringali, Milton Valente et Maria Amélia de Pontes Vieira. La Faculté de Philosophie de Saint Benoît et l'Institut "Sedes Sapientiae" intégraient l'Université Catholique de São Paulo, faisant partie de son école L. Van Acker, Neyde Ramos de Assis, Adelino José da Silva d'Azevedo, José van den Besselaar, João Ecsodi, Bento Prado de Almeida Ferraz, Enio Aloisio Fonda, G.D. Leoni et Celestino Correia Pina. La chaire de Droit Romain a beaucoup contribué pour l'avancement des études latines, ayant comme occupants importants Alexandre Correia, Sílvio A.B. Meira, Vandick L. da Nóbrega, J. Lourenço de Oliveira et Elpidio Ferreira Paes, les trois derniers aussi professeurs de latin, respectivement au Colégio Pedro II, à l'Université de Minas Gerais et à l'Université de Rio Grande do Sul. Dans l'impossibilité de continuer la liste³⁴, je mentionne A. Marques de Oliveira Filho, en présentant ainsi aux

³⁴ On ne cite que les spécialistes qui ont un travail important jusqu'aux années soixante. En vertu de la délimitation de l'objet traité dans le *Répertoire*, à savoir les auteurs latins antérieurs à la Renaissance carolingienne, on ne traite pas la latinité brésilienne. Pourtant, sont mentionnés, parmi d'autres, les poètes qui ont écrit en latin au XIX^e et au XX^e siècle : Joaquim Luís Mendes de Aguiar, Francisco de Aquino

latinistes brésiliens un nom, d'un professionnel à qui on n'a pas donné la reconnaissance qui lui était due³⁵.

Aux environs de 1970, l'enseignement du latin au Brésil était réduit aux séminaires et aux cours de Lettres. Quant à l'enseignement primaire et secondaire, il y a eu une réforme au début de la décennie suivante qui a réorganisé l'enseignement en deux degrés, un premier de huit ans et un deuxième de trois ans. Dix ans après la Loi de Directives et Bases, le latin avait pratiquement disparu de l'enseignement secondaire, étant une notoire exception, parmi d'autres établissements, le traditionnel Colégio Pedro II. Dans les cours de Lettres, la licence en langue et littérature latines ne s'est même pas maintenue dans les universités catholiques, mais seulement dans les institutions publiques par une tradition dans les études latines. Au début de cette décennie-là, les cours de troisième cycle à l'ancienne ont disparu. A l'USP, Aída Costa en Lettres et Eurípedes Simões de Paula en Histoire ont restructuré les cours en suivant la nouvelle orientation. A l'Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ), ancienne Université du Brésil, Américo da Costa Ramalho, de l'Université de Coimbra, s'est distingué dans le cours de troisième cycle pour avoir consolidé le sujet de recherche consacré au latin de la Renaissance. En 1972, Enio Aloisio Fonda a créé l'Archivum Generale Poetarum Latinorum Brasiliensium dans celle qui était alors la Faculté de Philosophie, Sciences et Lettres d'Assis, incorporée après à l'Universidade Estadual Paulista. Dans les années quatre-vingts, avec la consolidation du cours de troisième cycle dans le Campus d'Assis, on a développé le sujet de recherche relatif à la latinité brésilienne.

La Société Brésilienne d'Etudes Classiques (SBEC) a été créée en 1985 à partir d'un entretien qui a eu lieu en 1984 par initiative de certains professeurs du Département de Lettres Classiques de l'Universidade Federal de Minas Gerais. Depuis lors, les membres de la

Correia, José Francisco Correia, J.F. Marques Leite, Antônio de Castro Lopes, Caetano Oricchio e Pedro Sarnel.

³⁵ Horácio Rolim de Freitas, "Um mestre ainda desconhecido – Alfredo Marques de Oliveira Filho": *Estudos universitários de lingüística, filologia e literatura*. Homenagem da Academia Brasileira de Filologia e do Círculo Lingüístico do Rio de Janeiro ao Prof. Dr. Silvio Elia (Rio de Janeiro 1990) 101-108.

SBEC se rencontrent périodiquement en réunions et symposiums. Dès 1987, le groupe de travail “Latin et Grec dans l’Université Brésilienne” se réunit régulièrement dans les rencontres de l’Associação Nacional de Pós-Graduação e Pesquisa em Letras e Linguística. En 1981, on a abandonné la publication du périodique *Romanitas*, qui avait comme directeur Vandick L. da Nóbrega, dont le travail éditorial s’est prolongé dans la revue *Omnia*, publication de la Faculté d’Humanités Pedro II, qui n’existe plus. A l’UFRJ, l’helléniste Guida Nedda Barata Parreiras Horta a dirigé la revue *Caliope* de l’association homonyme d’études classiques. Il faut signaler que la Société Brésilienne d’Etudes Latines, fondée par Ernesto Faria, a eu d’abord son siège social dans cette université. La SBEC s’est distinguée comme la seule grande association au niveau national, situation différente de celle vécue par les professionnels de ce domaine dans les années cinquante et soixante. Quant à la production académique, la SBEC publie les annales de ses réunions, la revue *Classica* et la collection *Textos de Cultura Clássica*.

A la fin de 1996, on a approuvé la nouvelle Loi de Directives et Bases de l’Education Nationale qui rendait le latin facultatif dans l’enseignement supérieur, source d’appréhension pour les latinistes brésiliens. En analysant le cadre d’un point de vue neutre, on comprend que la situation du latin en 1942 et celle en 1996 ont quelque chose en commun: l’enseignement obligatoire et la formation inégale du professeur nommé. En 1996, il y avait 389 cours de Lettres³⁶, dont une dizaine de licences en latin, la plupart concentrée dans les Etats de Minas Gerais, Rio de Janeiro et São Paulo. On doit comprendre que, depuis les temps de Gustavo Capanema, pour ce qui est de l’enseignement, l’expansion sans limites peut mener à l’improvisation du professionnel, ce qui ne contribue pas pour la croissance des études latines³⁷. Dans le cas de l’enseignement supérieur, la licence exigée varie selon les règles de sélection et de

³⁶ De ce total, 151 cours étaient officiels : 78 des Etats, 57 de la fédération et 16 des municipalités.

³⁷ V.L. da Nóbrega, op. cit., loc. cit.

concours, mais pour la bonne performance du professeur il faut quelques années d'expérience³⁸.

Le cadre ne doit pas être considéré décevant, parce que le défi est de garantir la qualité de l'enseignement du latin en vue de sa diffusion. Dans les années quatre-vingt-dix, les licences en latin et en grec ont été réactivées à l'Universidade Federal Fluminense. A l'Universidade Estadual de Campinas, où les Lettres Classiques se limitaient au latin du *curriculum minimum*, le cadre a été augmenté avec des professeurs de grec et l'acquisition d'une importante bibliothèque. Les cours de Lettres Classiques d'autres régions doivent être préservés et encouragés, en étant nécessaire beaucoup de prudence dans l'ouverture de nouvelles licences. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, il serait intéressant que le latin ait le même traitement dispensé auparavant au grec. Ce qui n'est pas impossible, vu le Colégio Pedro II qui a maintenu, des décennies après l'ancienne Loi de Directives et Bases, l'enseignement du latin et du grec dans ses unités scolaires. Il y a eu des expériences réussies de l'implantation du latin dans des établissements privés de l'enseignement secondaire. Les petits et les grands séminaires méritent aussi l'attention dans l'encouragement des études classiques, une fois qu'ils ont toujours été liés à la préservation de l'héritage romain. Il faut traiter la question du latin d'une façon sereine et éviter des positions extrêmes qui mènent à des distorsions peu protectrices de la culture classique.

TRADUCTION DE MARILIA VILLAR

³⁸ Aída Costa, "Língua e literatura latina e pós-graduação": *Alfa*, Marília, FFCL de Marília 18/19 (1972/1973) 460.

* * * * *

Resumo: Este texto aborda o ensino do Latim no período colonial do Brasil, dedicando particular atenção ao papel da Companhia de Jesus. Faz-se a análise do longo processo de reorganização do ensino secundário e da criação de estudos superiores. Apresenta-se a época do final do ensino secundário de tradição literária até à fundação dos primeiros cursos de Filosofia e Letras. Faz-se um balanço dos estudos latinos desde 1940 a 1970, o período de maior vitalidade no Brasil,, tratando da Lei Capanema de 1942 e da antiga Lei de Directivas e Bases da Educação Nacional. Este panorama termina com a descrição de actividades até 1996, tendo em atenção a conjuntura criada pela nova Lei das Directivas e Bases.

Palavras-chave: Latim; Brasil; ensino; história da educação.

Resumen: En este artículo se trata la importancia de la enseñanza del latín en Brasil en el período colonial, con una atención especial al papel de la Compañía de Jesús. Se analiza el largo proceso de reorganización de la enseñanza secundaria y de creación de estudios superiores. Se presenta la época del final de la secundaria de tradición literaria hasta la fundación de los primeros cursos de Filosofía y Letras. Se hace un balance de los estudios latinos de 1940 a 1970, el período de mayor vitalidad en Brasil, tratando la Ley Capanema de 1942 y la antigua Ley de Directivas y Bases de la Educación Nacional. Se cierra el panorama con el informe de actividades hasta 1996, considerando la coyuntura creada con motivo de la nueva Ley de Directivas y Bases.

Palabras clave: Latín; Brasil; enseñanza; historia de la educación.

Résumé: Nous cherchons à montrer l'importance qu'a eu l'enseignement du latin dans la période coloniale au Brésil, en donnant une attention particulière au rôle de la Compagnie de Jésus. Ainsi, nous analysons le long processus de réorganisation de l'enseignement secondaire et de la création des études supérieures. Nous arborons une époque allant de la fin du secondaire de tradition littéraire jusqu'à la fondation des premiers cours de Lettres et de Philosophie. Nous dressons donc un bilan des études latines de 1940 à 1970 au Brésil, période de grande vitalité pour celles-ci, tout en traitant la Loi Capanema de 1942 et l'ancienne Loi de Directives et Bases de l'Education Nationale. La rétrospective se clôt par le descriptif des activités jusqu'en 1996, compte tenu de la conjoncture à l'occasion de la nouvelle Loi de Directives et Bases.

Mots-clé: Latín; Brésil; enseignement; histoire de l'éducation.